

UBS (Monaco) S.A.

Société Anonyme Monégasque
 au capital de 9.200.000 euros
 Siège social : 2, avenue de Grande-Bretagne
 B.P 189 MC 98007 Monaco cedex

BILAN au 31 décembre 2010 en euros
 (avant affectation des résultats)

ACTIF	2010	2009
Caisse, banques centrales, C.C.P.....	24 847 655,71	26 008 821,85
Créances sur les établissements de crédit :	775 443 987,07	921 373 350,62
A vue	318 587 760,38	308 271 197,30
A terme.....	456 856 226,69	613 102 153,32
Opérations avec la clientèle	453 724 225,99	326 184 111,51
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-
Participations et autres titres détenus à long terme.....	335 795,04	335 864,04
Parts dans les entreprises liées	-	-
Immobilisations incorporelles.....	396 778,68	70 418,43
Immobilisations corporelles.....	1 426 501,77	1 629 256,23
Autres actifs	7 474 648,52	9 133 912,06
Comptes de régularisation.....	2 923 306,07	2 781 528,65
TOTAL DE L'ACTIF	1 266 572 898,85	1 287 517 263,39
PASSIF	2010	2009
Banques centrales, C.C.P.		
Dettes envers les établissements de crédit :	177 258 871,86	144 100 365,49
A vue	17 089,87	233 262,30
A terme.....	177 241 781,99	143 867 103,19
Opérations avec la clientèle :	986 790 847,34	1 047 214 070,14
Comptes d'épargne à régime spécial :		
A vue	16 367,22	16 271,37
Autres dettes :		
A vue	429 284 135,12	403 699 541,32
A terme.....	557 490 345,00	643 498 257,45
Autres passifs	18 437 307,17	15 375 107,28
Comptes de régularisation.....	2 401 709,07	1 962 570,77
Provisions pour risques et charges	3 018 263,46	3 204 318,32
Dettes subordonnées	24 000 000,00	24 000 000,00
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)	5 053 675,10	4 361 112,17
Capitaux propres (hors FRBG) :	49 612 224,85	47 299 719,22
Capital souscrit.....	9 200 000,00	9 200 000,00
Réserves	27 420 000,00	27 420 000,00
Provisions réglementées	750 000,00	485 000,00
Report à nouveau.....	10 194 719,22	10 189 878,21
Résultat de l'exercice	2 047 505,63	4 841,01
TOTAL DU PASSIF	1 266 572 898,85	1 287 517 263,39

HORS-BILAN

(en euro)

	2010	2009
Engagements de financement :		
Reçus d'établissements de crédit.....	4 000 000,00	4 000 000,00
En faveur de la clientèle.....	208 184 416,39	148 176 848,81
Engagements de garantie :		
D'ordre d'établissements de crédit.....	-	-
D'ordre de la clientèle.....	25 165 009,86	29 306 721,52
Reçus d'établissements de crédit.....	14 255 512,15	19 922 041,63
Reçus de la clientèle.....	544 603 900,00	410 508 204,00
Engagements sur titres :		
Autres engagements donnés.....	-	-
Autres engagements reçus.....	-	-

COMPTE DE RESULTAT 2010 et 2009 en euros

	2010	2009
Produits et charges bancaires		
Intérêts et produits assimilés :.....	10 465 832,70	20 962 187,61
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit....	5 594 583,50	16 652 038,51
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle.....	4 871 249,20	4 310 149,10
- Intérêts et produits assimilés sur opérations et autres titres à revenu fixe..		
Intérêts et charges assimilées :.....	-6 250 556,29	-17 091 825,10
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit..	-1 243 280,94	-2 950 284,42
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle.....	-4 586 828,50	-13 429 204,55
- Intérêts et charges assimilées sur dettes subordonnées.....	-420 446,85	-712 336,13
Revenus des titres à revenu variable.....	179 604,85	80,32
Commissions (produits).....	23 671 258,58	22 916 132,32
Commissions (charges).....	-1 468 088,55	-1 466 608,04
Gains sur opérations des portefeuilles de négociation.....	3 614 109,26	1 890 175,70
- Solde en bénéfice des opérations de change.....	3 614 109,26	1 890 175,70
Autres produits et charges d'exploitation bancaires :.....	182 489,17	490 084,49
- Autres produits.....	183 261,81	491 451,01
- Autres charges.....	-772,64	-1 366,52
Produit net bancaire.....	30 394 649,72	27 700 227,30
Charges générales d'exploitation.....	-25 609 240,13	-24 965 053,37
- Frais de personnel.....	-19 696 290,57	-18 601 322,73
- Autres frais administratifs.....	-5 912 949,56	-6 363 730,64
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles.....	-612 846,48	-1 040 532,12
Résultat brut d'exploitation.....	4 172 563,11	1 694 641,81
Coût du risque :.....	160 945,52	2 618,68
- Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors-bilan.....	-785 640,10	-2 156 135,31
- Solde en bénéfice des corrections de valeur sur créances et du hors-bilan	946 585,62	2 158 753,99
Résultat d'exploitation.....	4 333 508,63	1 697 260,49
Gains ou pertes sur actifs immobilisés :.....	180,96	0,00
- Solde en bénéfice/perte des corrections de valeur sur immobilisations financières.....	180,96	0,00
Résultat courant avant impôt.....	4 333 689,59	1 697 260,49
Résultat exceptionnel :.....	-304 210,03	-1 992 474,71
- Produits exceptionnels.....	267 540,66	79 251,56
- Charges exceptionnelles.....	-571 750,69	-2 071 726,27
Impôt sur les bénéfices.....	-1 024 411,00	-3 172,00
Excédent des reprises sur les dotations de FRBG et provisions réglementées ..	-957 562,93	303 227,23
Résultat de l'exercice.....	2 047 505,63	4 841,01

NOTE ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**I. Principes généraux et méthodes**

Les comptes d'UBS (Monaco) S.A. ont été établis conformément aux dispositions de la loi et des règlements comptables applicables aux établissements de crédit en vigueur au 31 décembre 2010 c'est-à-dire :

- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes ;
- Indépendance des exercices.

En outre, la présentation des états financiers est conforme aux dispositions du règlement 91-01 du Comité de la réglementation bancaire (CRB), modifié par le règlement 2000-03 du Comité de la réglementation comptable (CRC), relatif à l'établissement et à la publication des comptes individuels annuels des entreprises relevant du Comité de la réglementation bancaire et financière (CRBF) lui-même modifié notamment en 2010 par le règlement ANC 2010-08 du 7 octobre 2010 relatif à la publication des comptes individuels des établissements de crédit.

Les comptes de l'exercice 2010 sont présentés en euros sous une forme identique à celle de l'exercice précédent. Les documents ont été établis suivant les prescriptions légales et réglementaires.

II. Principes comptables et méthodes d'évaluation**1 Conversion des comptes en devises**

Conformément au règlement n° 89-01 du Comité de la Réglementation Bancaire relatif à la comptabilisation des opérations en monnaies étrangères, les créances, dettes, engagements hors bilan libellés en devises sont convertis en euros au cours du marché des changes à la date de l'arrêté des comptes.

Les prêts et emprunts en devises font l'objet d'une couverture systématique pour neutraliser le risque de change.

Les produits et charges en devises sont comptabilisés au cours au comptant lors de leur passation au Compte de résultat.

Les contrats de change à terme sont estimés aux cours de change à la date de la clôture de l'exercice et concernent des opérations de notre clientèle.

Les options de change sont des opérations conclues de gré à gré pour le compte de notre clientèle.

Les pertes et profits de change résultant des opérations conclues en devises sont inclus dans le Compte de résultat.

Les comptes de position devises figurent dans notre comptabilité à la rubrique des comptes de régularisation. Ces positions techniques ne sont pas reprises dans le bilan.

2 Titres de transaction

Les titres de transaction sont acquis avec une intention de revente dans un délai maximum de 6 mois.

Ils sont évalués à leur prix de marché lors de l'arrêté comptable.

Les variations de valeur sont portées dans le Compte de résultat.

Il n'y a pas de position au 31 décembre 2010.

3 Titres de placement

Le portefeuille de placement constitué d'actions et d'obligations regroupe les titres acquis dans une perspective durable, en vue d'en tirer un revenu direct ou une plus-value.

A la clôture de l'exercice, les titres sont estimés sur la base du dernier cours officiel de l'année. Par mesure de prudence, les moins-values latentes sont provisionnées valeur par valeur, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Suite à l'entrée en bourse de Visa Inc., Visa Europe a opéré une distribution au profit de ses membres. A proportion de sa contribution passée, notre établissement a ainsi reçu 71 actions de Visa Inc qui sont soumises à un lock-up de 3 ans. Ces actions, qui ont été reçues à titre gratuit, ont été valorisées à zéro dans notre bilan.

4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres à revenus fixes, acquis en vue d'une détention durable, en principe jusqu'à l'échéance. La banque doit disposer de moyens de financements et de couvertures adéquats.

Ces titres sont enregistrés au prix d'acquisition. Les moins values latentes ne sont pas provisionnées.

Il n'y a pas de position au 31 décembre 2010.

5 Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût historique diminués d'une provision pour dépréciation lorsque la situation le justifie.

6 Immobilisations

Les immobilisations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés et des provisions pour dépréciation.

Elles sont amorties en fonction de leur durée d'utilisation suivant le mode linéaire :

- Immeubles d'exploitation	4%
- Agencements et aménagements	10% et 12.5%
- Mobilier de bureau	10%
- Matériel de bureau	20%
- Matériel de transport	20%
- Matériel informatique et télécommunication	33,33%

Les immobilisations incorporelles (frais de développement informatique) sont amorties au taux de 33,33 %.

7 Créances douteuses et litigieuses

Conformément aux instructions de la Commission Bancaire, les créances sur la clientèle présentant un risque de perte probable sont comptabilisées en créances douteuses.

Les provisions, inscrites en déduction des créances douteuses, sont constituées individuellement en fonction des perspectives de recouvrement.

Au 31 décembre 2010, nos créances douteuses et litigieuses, d'un montant peu élevé, sont provisionnées à hauteur de 5 %.

8 Intérêts et commissions

Les intérêts à payer et à recevoir sont calculés prorata temporis et comptabilisés au Compte de résultat.

Les commissions sont enregistrées dès leur encaissement sauf celles assimilées à des intérêts qui sont comptabilisées également prorata temporis.

9 Engagement de retraite

Les pensions et les retraites sont prises en charge par des organismes spécialisés auxquels sont régulièrement versées les cotisations patronales et salariales.

Les indemnités de fin de carrière découlant de la Convention Collective Monégasque de Travail du Personnel des Banques sont provisionnées à hauteur de 177 000 euros au 31 décembre 2010.

Dans le cadre du changement du régime des retraites des banques intervenu en 1994, (fin du régime CRPB et adhésion à la Caisse Autonome des Retraites), il a été constitué par les Banques de Monaco un fonds de garantie.

Notre participation à ce fonds de garantie est provisionnée à 100 %, soit 40 064 euros.

10 Fiscalité

Notre société entre dans le champ d'application de l'Impôt sur les Bénéfices (taux 33,33 %) institué selon l'ordonnance souveraine n° 3.152 du 19 mars 1964.

III. Autres informations sur les postes du bilan (en milliers d'euros)

1 Immobilisations et Amortissements

	Montant brut au 01/01/10	Transferts et mouvements de l'exercice	Montant brut au 31/12/10	Amortissements au 01/01/10	Dotations aux amort. et prov. de l'exercice	Reprises amortissements et provisions	Valeur résiduelle au 31/12/10
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
(frais de développement informatique)	5 248	37	5 285	5 178	52	-	55
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 196	-403	12 793	11 567	559	1 101	1 768
. Immobilisations en cours	0	342	342	-	-	-	342
. Immeubles d'exploitation	3 061	-	3 061	2 550	6	-	505
. Agencements et installations 10%	6 905	-522	6 383	6 231	371	522	303
. Agencements et installations 12.5%	0	310	310	0	21	-	289
. Matériel informatique	1 427	44	1 471	1 312	64	-	95
. Mobilier de bureau	1 545	-579	966	1 445	83	579	17
. Matériel de transport	26	2	28	8	5	-	15
. Matériel de bureau	45	-	45	21	9	-	15
. Oeuvres d'art	187	-	187	-	-	-	187
IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	-	-	-	-	-	-	-

La rubrique «Immeubles d'exploitation» se compose d'un immeuble et de locaux utilisés pour les activités propres de la banque.

2 Ventilation selon la durée résiduelle (hors créances rattachées)

	Durée <1 mois	Durée 1 à 3 mois	Durée 3 mois à 1 an	Durée 1 à 5 ans	Durée >5 ans
. Créances sur les établissements de crédit	253 328	115 315	87 358	-	-
. Autres concours à la clientèle	68 715	57 323	33 492	38 019	-
. Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-	-
. Dettes envers les établissements de crédit	68 722	57 084	36 532	14 412	-
. Comptes créditeurs de la clientèle	356 748	115 594	84 372	-	-
. Dettes représentées par un titre : Bons de caisse	-	-	-	-	-
. Dettes subordonnées	-	-	-	-	24 000

3 Opérations avec les entreprises liées

- Dettes envers les établissements de crédit	-
- Dettes envers la clientèle	-

4 Participation et autres titres détenus à long terme

Conformément à la recommandation de la lettre d'information BAFI n° 2007-01 les certificats d'association du Fonds de Garantie des dépôts sont enregistrés sous cette rubrique pour 0,32 million d'euros. Ce mécanisme obligatoire prévoit la souscription de certificats d'association ainsi que des appels de cotisations réguliers. La lettre précise que le Fonds de Garantie est désormais constitué et que les Certificats d'Association constituent des titres ; qu'ainsi ils doivent être reclassés en immobilisation financière ; les dépôts restent, quant à eux, comptabilisés en «débiteurs divers».

5 Filiales et participations

Notre établissement n'a plus de filiale inscrite au bilan depuis la radiation du Répertoire du Commerce et de l'Industrie d'UBS Gestion (Monaco) S.A.M. en date du 30 avril 2009.

6 Entreprises dont notre établissement est associé indéfiniment responsable

Notre établissement n'a plus de participation inscrite au bilan depuis la radiation des SCI L'île Verte et Le Magellan.

7 Actionnariat

Notre banque dispose d'un capital entièrement libéré de 9,2 millions d'euros constitué de 400.000 actions nominatives d'une valeur nominale de 23 euros chacune.

UBS SA Bâle/Zurich détient 99,9 % de notre capital social.

8 Fonds propres

Réserves	01/01/10	Mouvements de l'exercice	31/12/10
Capital	9 200	-	9 200
Réserve légale ou statutaire	920	-	920
Autres réserves	26 500		26 500
Report à nouveau	10 190	5	10 195

9 Intérêts courus ou échus, à recevoir ou à payer, inclus dans les postes du bilan

	ACTIF	PASSIF
POSTES DE L'ACTIF :		
. Caisse, Banques centrales, CCP	-	-
. Créances sur les établissements de crédit	952	-
. Créances sur la clientèle	412	-
. Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
POSTES DU PASSIF :		
. Dettes envers les établissements de crédit	-	492
. Comptes créditeurs de la clientèle	-	776
. Dettes représentées par un titre	-	-
Total des intérêts inclus dans les postes du bilan	1 364	1 268

10 Comptes de régularisation ACTIF

. Valeurs à rejeter	-
. Comptes d'encaissement	510
. Comptes d'ajustement	501
. Charges constatées d'avance	171
. Produits à recevoir	1 627
. Autres comptes de régularisation	114
	2 923

11 Comptes de régularisation PASSIF

. Produits constatés d'avance	54
. Comptes d'ajustement	402
. Charges à payer	852
. Autres comptes de régularisation	1 094
	2 402

12 Provisions pour risques et charges

. Provisions pour retraite	217
. Provisions pour litiges	1 645
. Provisions pour risques et charges	1 156
	3 018

13 Provisions réglementées

Provisions constituées à raison de 0,50 % du total de l'encours des crédits à moyen et long terme conformément aux dispositions de l'Ordonnance Souveraine n° 9249 du 21 septembre 1988. **750**

14 Fonds pour Risques Bancaires Généraux

Ce fonds créé conformément au règlement du C.R.B. n° 90.02 du 23 février 1990 est destiné à couvrir les risques généraux de l'activité bancaire. **5 054**

15 Dettes subordonnées

Cette rubrique représente un emprunt participatif auprès de notre maison mère UBS SA Bâle/Zurich aux caractéristiques suivantes :

Montant :	24 millions d'euros ;
Durée :	indéterminée ;
Rémunération :	Libor + 0,75 (fixée semestriellement) ;
Clause :	primé par les éventuels créanciers.

16 Contrevaieur de l'actif et du passif en devises

	Montant de la contrevaieur
Total de l'Actif	544 492
Total du Passif	543 958

IV. Informations sur le hors-bilan *(en milliers d'euros)***1 Engagements sur les instruments financiers à terme****Opérations de change à terme**

Euros à recevoir contre devises à livrer	231 967
Devises à recevoir contre euros à livrer	231 968
Devises à recevoir contre devises à livrer	269 747
Devises à livrer contre devises à recevoir	269 693

Opérations sur instruments financiers à terme et produits dérivés

Opérations de notre clientèle	126 898
Contrepartie bancaire des opérations de la clientèle	126 898

Concernant ces opérations, UBS (Monaco) S.A. n'intervient sur les marchés qu'en qualité d'intermédiaire et uniquement pour le compte de sa clientèle, les opérations étant systématiquement adossées auprès d'une contrepartie bancaire.

2 Engagements donnés concernant les entreprises liées

Aucun engagement en cours au 31 décembre 2010.

3 Engagements reçus

Engagements de financement reçus d'établissements de crédit	4 000
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit	14 256
Engagements de garantie reçus de la clientèle	544 604

Conformément à l'avis émis par la Commission Bancaire dans le cadre de sa mission de contrôle effectuée en 2002, UBS (Monaco) S.A. mentionne au 31 décembre, les engagements de garantie reçus de la clientèle en contrepartie des financements octroyés.

V. Informations sur le compte de résultat *(en milliers d'euros)***1 Charges relatives aux dettes subordonnées**

Le montant des intérêts payés sur l'emprunt participatif pour l'exercice 2010 s'élève à après application des taux suivants :	420
1 ^{er} semestre : 1,72188 % sur 24 millions d'euros	
2 ^{ème} semestre : 1,73375 % sur 24 millions d'euros	

2 Résultats sur titres à revenu variable Néant

3 Commissions

	Charges	Produits
Etablissements de crédit	7	0
Clientèle	155	527
Titres	926	22 376
Opérations de Hors Bilan	37	262
Prestations de services	343	506
Totaux	1 468	23 671

4 Frais de personnel

. Salaires, gratifications, indemnités et autres avantages	13 130
. Jetons de présence	100
. Indemnités de fonction d'administrateur	2 569
. Charges de retraite	1 617
. Caisses sociales monégasques et Assedic	1 738
. Autres assurances	426
. Fonds sociaux	116
	19 696

5 Solde en profit des corrections de valeur sur créances et hors bilan (*coût du risque*)

	Perte	Profit
. Dotation aux provisions pour créances douteuses sur la clientèle	43	-
. Pertes sur créances de la clientèle	611	
. Dotations/reprises aux provisions pour risques et charges	132	333
. Reprises de provisions sur la clientèle	-	614
. Récupérations sur créances amorties	-	-
Solde en profit	161	
TOTAUX	947	947

VI - Autres informations

1 Contrôle Interne

Notre établissement a adressé au Secrétariat Général de l'Autorité de Contrôle Prudentiel le rapport annuel de l'exercice 2010 sur le contrôle interne. Ce rapport a été établi en application des articles 42, 43 et 43-1 du règlement n° 97-02 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière.

2 Effectif

Au 31 décembre 2010, l'effectif se compose de 129 personnes comprenant 83 cadres et 46 employés ou gradés.

3 Proposition d'affectation des résultats de l'exercice (*en milliers d'euros*)

. Bénéfice de l'exercice	2 048
. Report à nouveau	10 195
	12 242
. Dividendes (5 euros par actions)	2 000
. Report à nouveau	10 242
	12 242

4 Résultats des 8 derniers exercices (*en milliers d'euros*)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Bénéfice net	2 136	3 148	3 605	4 591	4 138	5 178	5	2 048

5 Ratios prudentiels obligatoires

a) Nouveau Ratio européen de solvabilité

Notre établissement calcule son ratio de solvabilité conformément à l'arrêté du 20 février 2007.

Le ratio de solvabilité est égal au rapport entre les fonds propres globaux et la somme :

- du montant des expositions pondérées au titre du risque de crédit et de dilution ;
- des exigences de Fonds propres au titre de la surveillance prudentielle des risques de marché et du risque opérationnel multipliées par 12,5.

Les méthodes choisies par notre établissement pour le calcul des exigences de Fonds Propres sont la méthode standard pour les exigences au titre du risque de crédit et des risques de marché et l'indicateur de base pour le risque opérationnel.

Le ratio de solvabilité d'UBS (Monaco) S.A. calculé selon ces méthodes s'établit au 31 décembre 2010 à 13,89 %.

b) Coefficient de liquidité

La liquidité à 1 mois par rapport aux exigibilités à 1 mois ressort au 31 décembre 2010 à 263 %.

L'obligation minimale est fixée à 100%.

RAPPORT GENERAL

EXERCICE 2010

Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions légales en vigueur, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente, qui nous a été confiée à Roland MELAN par décision de l'assemblée générale ordinaire du 15 mai 2008 pour les exercices 2008, 2009 et 2010 et à Frank MOREL par décision de l'assemblée générale ordinaire du 27 mai pour l'exercice 2010.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés par votre Conseil d'Administration, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

* Le total du bilan s'élève à1.266.572.898,85 €

* Le compte de résultat fait

apparaître un bénéfice après impôt de.....2.047.505,63 €

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et en faisant application des règles relatives au contrôle des établissements relevant de la réglementation bancaire. Elle nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2010, le bilan au 31 décembre 2010, le compte de résultat de l'exercice et l'annexe, clos à cette date.

Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales et selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que nos travaux soient planifiés et réalisés de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants, des principales estimations retenues par la direction de la société, des informations contenues dans les états financiers, de l'appréciation des principes comptables utilisés ainsi que la vérification de la présentation d'ensemble de ces éléments.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre société.

A notre avis, les états financiers au 31 décembre 2010, soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2010 et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Monaco, le 22 avril 2011.

Les Commissaires aux Comptes,

Franck MOREL

Roland MELAN

Le rapport de gestion peut être obtenu sur simple demande au siège social de notre établissement à l'adresse suivante : UBS (Monaco) S.A. Secrétariat de direction, 2, avenue de Grande-Bretagne - B.P. 189 - MC 98007 Monaco Cédex